



Entre les soussignés  
Noblia Peio - Camping Antton - 64310 St Pée sur Nivelles  
Tél : 05 59 54 13 13  
www.camping-antton.com - mail : camping.antton@wanadoo.fr  
Et le client :

nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél : Port :

e.mail :

Accepte les tarifs joints pour une location de Mobil-home

4/5 pers 7,34X4m 6 pers 7,84X4m

4/5 pers confort 7,34X4m 4/5 pers confort terrasse intégrée 7,34X4m

ainsi que conditions prévues dans le contrat pour la période du :

Date d'arrivée :  
*entre 15h et 19h*

Date de départ :  
*entre 8h et 10h*

Nbre de personnes dont :

Adultes : Enfants : 10 à 13 ans Enfants : - 10 ans

voiture(s)

Assurance annulation 11.90 € la semaine : oui non ou Week-end : 1.70 €/nuitée oui non

La location du mobil-home devient effective qu'après notre accord et après versement d'un acompte de 20 % du coût du séjour (hors taxe de séjour) + les frais d'annulation et d'**une enveloppe timbrée à votre adresse.**

### Conditions générales de location de mobil-home

1. La location se fait du Samedi à partir de 15h au Samedi suivant avant 10h (Juillet-Aout) ou pour 2 nuits minimum en dehors de cette période.

2 Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée

3. Aucune tente ne peut être installée sur l'emplacement. Un seul véhicule prévu par emplacement.

4. Assurance responsabilité civile obligatoire pour chaque personne. Le bris de glace est sous votre propre responsabilité.

5. Toute personne non mentionnée sur le contrat ne sera acceptée dans le mobil-home

6. Une caution de 200 euros, par chèque ou en espèces remboursable en fin de séjour, après inventaire et nettoyage du Mobil-home, vous sera demandée à votre arrivée

7. Le gaz et l'électricité sont compris dans les prix indiqués, la taxe de séjour est en sus : 0.40 euro/jour/personne (+ de 13 ans) (sous réserve de modification)

7bis. Les animaux ne sont pas acceptés.

8. En cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez devoir les frais d'assurance et à titre d'indemnité de rupture de contrat : 20% du coût du séjour si l'annulation se fait + de 30 jours avant la date d'arrivée prévue ou le montant total sera retenu si vous annulez moins de 31 jours avant la date prévue ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

9. **toute personne doit être assurée en cas d'annulation de séjour.** Une assurance annulation peut être souscrite dans votre contrat de location. Cette assurance vous rembourse l'indemnité de rupture de contrat ci-dessus indiquée, selon conditions prévues au contrat.

10. **Le montant du séjour sera réglé 30 jours avant votre arrivée soit par chèque, chèque vacances ou mandat cash.**

11. Aucune déduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

12. En l'absence de message télégraphié du client précisant son retard, son emplacement deviendra disponible 24 h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location et le paiement intégral des prestations demeurent exigés. Les messages téléphoniques ne sont pas admis.

13. Les chèques sont à établir à l'ordre de : Camping Antton.

(Chèques bancaires, Postaux, chèques vacances acceptés)

14. La Direction est seule juge de l'acceptation ou du refus d'une demande sans en avoir à donner d'explication.

15. Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

- **Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions du contrat et les tarifs indiqués sur le site internet**

Fait à :

Le :

Signature (à faire précéder de la mention "lu et approuvé")

Une fois complété et imprimé, retournez le présent contrat accompagné de votre acompte et d'une enveloppe timbrée à :

**CAMPING ANTON - AMOTZ - 64310 SAINT PEE SUR NIVELLE**

**N° Siret : 432 627 354 00017 - CODE NAF : 5530Z**

***!!Avant d'imprimer paramétrez vos marges d'impression dans votre navigateur!!  
cliquez sur fichier puis mise en page - haut, gauche et droite 3mm.***